

INSCRIPTIONS

CALENDRIER

- ✓ **Ré-inscription pour les adhérents : de début juin au 16 juillet 2021.**
Passé ce délai, les adhérents actuels ne seront plus prioritaires : les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée et par dossier complet.
Reprise le 23 août 2021.
- ✓ **Forum des Associations** : dimanche 5 septembre de 9h30 à 16h (selon la situation sanitaire).
- ✓ **Planning** : les cours reprendront à partir du lundi 13 septembre 2021 et jusqu'à fin juin (33 semaines hors vacances scolaires).

MODALITES

- ✓ **Dossier d'inscription** :
 - la fiche d'inscription remplie lisiblement, signée au verso.
 - le certificat médical de moins de 3 mois exigé pour les nouveaux inscrits en cours de danse, sinon remplir un questionnaire de santé pour les années N+1 et N+2.
 - le règlement complet (adhésion à l'association et inscription aux activités).

Attention : l'inscription sera valide à réception du dossier complet, règlement complet inclus.

Tout dossier incomplet positionne l'élève en liste d'attente et n'est pas prioritaire.

- ✓ **Différents modes de règlement** : voir fiche d'inscription.
Règlements par chèque à l'ordre de l'EMDC en 8 chèques maximum (date d'encaissement au verso).
Le virement est possible pour un paiement total en une fois uniquement.
- ✓ **Tarifs pour 2021-2022** : nous consulter si besoin pour le calcul des tarifs à la demande par courriel.
- ✓ **Dépôt du dossier complet** soit dans la boîte à lettres de l'école, soit pendant les heures de permanence **en prenant un rendez-vous au préalable (09 67 73 91 99).**
- ✓ **Réduction** : une réduction de 15% s'applique dès la 2ème inscription en instrument uniquement pour les enfants inscrits et jusqu'à 26 ans révolus, quelle que soit la taille de la famille considérant que le tarif pris en compte pour cette remise sera le moins élevé (pas de dégressivité pour les adultes). Aucune réduction n'est appliquée pour les pratiques collectives.
- ✓ Pour les nouveaux, la première séance suivant votre inscription est proposée comme séance d'essai. Sans demande d'annulation de votre part, le paiement sera encaissé une semaine après cette première séance.

MUSIQUE



Le cursus Suzuki fait appel à la méthode Suzuki (les professeurs sont diplômés de l'European Suzuki Association).

Ces classes s'adressent aux enfants dès l'âge de 3 ans pour le violon, 5 ans pour la harpe. La pédagogie mise en œuvre se fonde sur le processus d'apprentissage de la langue maternelle par immersion et répétition. Un cours individuel et un cours collectif sont répartis dans la semaine. Le cours de groupe comprend des jeux de motricité et de rythmes, puis la pratique collective du répertoire, avec des jeux appropriés. Le cours individuel est plus précisément un cours à 3. En effet, la présence active et engagée d'un parent référent est nécessaire : c'est le parent qui assurera le suivi quotidien de la pratique du violon ou de la harpe à la maison ! Et dès la première année l'enfant participera à des concerts durant lesquels il jouera en groupe avec ses camarades.

Peu importe que le parent soit musicien ou non : les quatre premiers cours lui sont exclusivement destinés. Il apprendra en un mois ce qu'il aura à enseigner ensuite à l'enfant. Bien entendu, c'est le professeur qui donne le programme hebdomadaire et qui gère la progression de l'apprentissage, mais c'est le parent et l'enfant qui font le travail jour après jour ! Une pratique régulière ainsi qu'une écoute quotidienne du CD fourni avec la méthode sont nécessaires pour une heureuse progression. Comme pour la langue maternelle !

Organisation des cours :

Année 1 : 20 mn cours individuel + 30 mn cours collectif

Année 2 : 30 mn cours individuel + 30 mn cours collectif

Année 3 : 30 mn cours individuel + 45 mn cours collectif (lors du cours collectif : lecture des notes et rythmes)

Année 4 et Année 5 : 30 mn cours individuel + 45 mn cours individuel (les élèves peuvent intégrer le cours de formation musicale).



Le cursus musical diplômant s'articule autour de 3 axes : la formation musicale, la pratique instrumentale et la pratique collective.

Les séances de formation musicale sont dispensées jusqu'à la fin du Cycle II.

La durée des séances est d'1h pour le Cycle I et II.

La validation de la fin de cycle d'un instrument nécessitera la validation de fin de cycle de la formation musicale. Une nouvelle approche pédagogique est proposée dès septembre 2021, permettant à l'élève de découvrir les points théoriques à travers une œuvre d'un compositeur par trimestre, intégrant leur instrument de musique lors de séances spécifiques, travaillant le rythme via les percussions corporelles, et développant l'écoute musicale.

La pratique instrumentale : la durée du cours individuel d'instrument varie en fonction du niveau de l'élève (30 minutes pendant le Cycle I, 45 minutes pour les années 1 et 2 du Cycle II et 60 minutes pour les années 3 et 4 du Cycle II et au-delà).

La fin du Cycle I est validée par un examen devant un jury extérieur. Des examens internes sont aussi organisés pour les inter-cycles. Les examens de moitié du Cycle II et fin de Cycle II se passent en extérieur. Le cursus musical peut être également suivi en parcours libre (sans examens) pour les adultes.

La pratique collective :

- Le chant choral (45 minutes hebdo) : pour les initiations et les élèves pratiquant du piano en Cycle I et II.
- L'ensemble à cordes, de harpe, de saxophone, de guitare, à vents, atelier chant (9 heures annuelles réparties sur les trimestres) : pour les élèves des classes de l'instrument étudié.

Possibilité de pratiquer 2 instruments ou d'avoir 2 cours individuels par semaine par élève : 15% de réduction sur le 2^{ème} cours.



Le parcours libre est non diplômant.

- **Le cursus musique actuelle** s'adresse à des enfants à partir de 7 ans et à des adultes. Les notions de solfège basiques sont abordées lors des cours individuels.
- **Le cursus adulte** : pratique d'un instrument (30 min, 45min ou 60 min), sans pratique collective.
- **Le cursus adulte « à la carte »** pour des adultes débutants ou amateurs confirmés : pratique d'un instrument à son rythme et en phase avec sa vie professionnelle et/ou familiale.
Cartes de 10 - 15 - 20 heures de cours (+5 heures en cours d'année). Un planning est établi en début d'année avec le professeur et doit être respecté.
- **Les modules :**

Musique & Handicap s'adresse à des enfants ou adultes présentant un handicap dans les apprentissages : travail vocal et instrumental, exploration et expérimentation du sens rythmique, des sons, avec une méthode et des outils adaptés.

J'accompagne mon enfant : nouvelle formule de cours à 2 (un parent, un enfant à partir de 6 ans) pendant 45 minutes. La formation musicale est obligatoire pour l'enfant.

Disciplines enseignées :

Formation musicale

Eveil et initiation musicale

Hélène Jeandel

Formation musicale

Hélène Jeandel

Cordes

Harpe, Les Grands Harpistes

Eva Rivera

Les P'tits Violons, Ensemble instrumental,
et Musique de chambre

Philippe Arestan

Violon, Alto

Jessica David

Violoncelle

Hélène Jeandel

Piano

Célia Cozzoli, Sung Eun Kim-Vieille et
Roman Skoptsov

Guitare classique

Elena Gill

Guitare électrique et Ensemble Pop Rock

Nicolas Reiner

Vents et chant lyrique

Flûte à bec

Tuija Tenkanen

Flûte traversière

Tuija Tenkanen

Clarinette

Mariano Zemborain

Saxophone

Jean-François Becquaert

Trompette, trombone, cor

Nourdine Djahieche

Chant lyrique

Joan Marie Bauman

Chorale enfants

Oxana Borodina

Chorale adultes

En cours

Percussions

Batterie

Stéphane Le Breton

DANSE

- Les cours de danse classique et contemporaine sont évalués tous les 2 ans alternant avec une année de gala (2021-2022).
- Ouverture d'un cours à 8 élèves minimum.
- Possibilité de suivre 2 cours de danse par semaine : exemple Classique et Hip Hop, ou Classique et Contemporain, etc.
- Les tenues de danse vous seront communiquées par mail dès la rentrée début septembre.
- Consultez le planning pratiquement identique à la saison 2020-2021 sur le site internet ou au secrétariat. Il sera réactualisé au fur et à mesure pour les cours d'adultes si nécessaire.

Eveil à la danse
Baby danse 2 - 3 ans (45 mn)
Éveil corporel 4 - 5 ans (1h)
Initiation 6 - 7 ans (1h)

Danse classique
Classique Niveau 1 (1h15)
Classique Niveau 2 (1h15) <i>avec cours de pointes à la barre</i>
Classique Niveau 3 (1h30)

Danse moderne / contemporaine
Contemporain 8 - 9 ans (1h)
Contemporain 10 - 12 (1h15)
Contemporain 13 - 15 ans (1h30)

Danse urbaine
Hip Hop Débutants (1h)
Hip Hop Intermédiaire et Avancé (1h30)

Dances à deux ou solo
Danse sportive* enfant à partir de 6 ans (1h)
Danse de salon Adulte - Senior (1h)
Danse avec mon enfant (2 ans) (1h)

Danse latine
Salsa cubaine en stage

Renforcement musculaire
Travail de dos (Méth. Eldoa), étirements, Pilate (1h)